

STAGES STATUTAIRES COMMANDANT **1ère, 2ème et 3ème sessions**

L'E.N.S.P. et la crise sanitaire du Coronavirus : l'évolution du stage statutaire de Commandant.



SYNERGIE-OFFICIERS participait à une nouvelle audience mercredi 15 avril 2020 avec Monsieur PRESSON, Directeur de l'ENSP, concernant le déroulé du stage statutaire Commandant.

Encore une fois, la situation générée par la crise sanitaire obligeait l'Administration à s'adapter, notamment concernant la formation des officiers de police.

C'est pourquoi SYNERGIE-OFFICIERS qui vous accompagne depuis le début de cette crise reste extrêmement vigilant quant à la gestion des carrières des officiers de police.

<p>STAGE STATUTAIRE COMMANDANT</p> <p>1ère, 2ème et 3ème sessions</p>	<p><i>SYNERGIE-OFFICIERS</i> obtenait de nouvelles informations concernant le stage statutaire commandant :</p> <p>Quelles que soient les conditions pratiques de déploiement des sessions, les nominations au grade de commandant auront bien lieu le 1^{er} juillet 2020.</p> <ul style="list-style-type: none">• <u>1ère session du stage commandant (du 2 au 20 mars 2020)</u> rattrapage de la 3ème semaine : La session de mars est validée en l'état sans qu'il y ait besoin d'avoir recours à l'E-formation pour la 3ème semaine.• <u>2ème session (du 11 au 29 mai 2020) et 3ème session (du 2 au 19 juin 2020) du stage commandant :</u> <p>L'ENSP, avec le soutien de la DGPN, a souhaité que la nouvelle mouture de formation prévue initialement pour les sessions en 2021 soit mise en place dès à présent.</p>
---	---

<p>STAGE</p> <p>STATUTAIRE</p> <p>COMMANDANT</p> <p>1ère, 2ème et 3ème sessions</p>	<p>Ainsi, au vu des circonstances exceptionnelles, les 2ème et 3ème sessions devraient suivre une formation en deux semaines.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une semaine (soit 05 jours) en formation distancielle à effectuer avant le 30 juin 2020. ▪ Une semaine (soit 05 jours) en formation présentielle à effectuer entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre 2020. <p>Un CTRPN devrait se tenir début mai pour valider les modalités de déploiement de cette nouvelle formation.</p>
---	--

SYNERGIE OFFICIERS suit avec beaucoup d'attention les nouvelles instructions de l'Administration, impactant directement la gestion de carrière de nombreux officiers de police.

Les déléguées **SYNERGIE-OFFICIERS** pour l'ENSP sont disponibles pour répondre à toutes vos questions et interrogations

Vanessa CIAPPARA, joignable au 06.64.45.29.38
vanessa.ciappara@synergie-officiers.com

Ariane LAPACHERIE, joignable au 06.25.37.13.33
ariane.lapacherie@synergie-officiers.com

